

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0044061

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 695

, Société :

RAM 138972

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MESNAOUI ABDELHAMID

Date de naissance : le 21/06/1946

Adresse : 5, RUE IBNOU CHAÏD PALMIER
MAARIF CASABLANCA

Tél. : 06.70.40.62.48 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Amine DASSOULI
Spécialiste
en Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle
182, Bd Anoual - "Tour Anoual" 1^{er} étage n°3
Casablanca - Tél : 05 22 38 18 69

Date de consultation : 10/1/23

Nom et prénom du malade : MESNAOUI Abdelhamid Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cardiostéologie sur C.I.F + D.I.D

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : D.I.D + Cardiostéologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/01/23	CS	→ Crédit		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Docteur Amin DAF Spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle 22, Bd Anouar el Jazouli - 1 ^{er} étage n°3 Casablanca - Maroc - Tél : 22 36 16 63	De 30/1/22 au 8/3/23	15	KMP x 200,-			3000,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Amine DASSOULI

Spécialiste

En Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle

Lauréat de la faculté de Médecine de Paris V

D.U d'appareillage des Handicapés Moteurs –Paris v

Casa le 10/01/2023

Le Calendrier des Séances :

NOM ET PRENOM	NBR	Date de la séance	paiement
Mr MESNAOUI Abdelhamid	1	30/11/2022	200
	2	05/12/2022	200
	3	07/12/2022	200
	4	09/12/2022	200
	5	12/12/2022	200
	6	14/12/2022	200
	7	16/12/2022	200
	8	19/12/2022	200
	9	21/12/2022	200
	10	23/12/2022	200
	11	26/12/2022	200
	12	28/12/2022	200
	13	30/12/2022	200
	14	04/01/2023	200
	15	06/01/2023	200
Totale			3000,00dh

Docteur Amine DASSOULI
Spécialiste
en Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle
182, Bd Anoual - Tour Anoual - 1^{er} étage n°3
Casablanca - Tel : 05 22 95 00 00

182 , BD ANOUAL « TOUR ANOUAL » 1^{ER} ETAGE N°: 3 -TEL : 0522 861 869

Docteur Amine DASSOULI
Spécialiste
En Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle
Lauréat de la faculté de Médecine de Paris V
D.U d'appareillage des Handicapés Moteurs –Paris

Casa le 10/01/2023

Facture N°01/2023

Le Dr Amine DASSOULI, Spécialiste en Médecine Physique
et Réadaptation Fonctionnelle, a l'honneur de présenter à :

Mr MESNAOUI Abdelhamid

Sa facture pour Quinze (15) séances de Rééducation Fonctionnelle.

Au prix de 200 Dhs par Séance, soit $200 \times 15 = 3000,00$ Dirhams.

(Arrêté la présente facture à la somme de Trois Mille Dirhams).

Docteur Amine DASSOULI
Spécialiste
en Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle
182, Bd Anoual "Tour Anouar" 1^{er} étage n°3
Casablanca - Tel: 05 22 86 18 69